



BESTATTUNG  
POMPES  
FUNÈBRES

## *Que faire quand quelqu'un décède ?*

### **DÉCÈS À LA MAISON**

Si le décès survient à la maison: en informer le médecin de famille; si le médecin de famille n'est pas atteignable, appelez le médecin d'urgence.

### **DÉCÈS EN EMS, À L'HÔPITAL**

Le personnel vous informe sur les démarches à suivre; à l'hôpital le médecin de garde est averti.

### **EN CAS D'ACCIDENT / SUICIDE / SOUPÇON D'ACTE CRIMINEL**

En informer la police.

### **DÉCÈS D'UN CITOYEN SUISSE À L'ÉTRANGER**

En informer la représentation suisse (ambassade ou consulat).

### **SERVICE DE POMPES FUNÈBRES**

Adressez-vous à un service de pompes funèbres de confiance. Préparez pour l'entretien:

- Livret de famille (pour les personnes mariées)
- Certificat de domicile, acte de naissance (pour les célibataires)
- Pour les étrangers: passeport, permis d'établissement, livret pour étrangers, acte de mariage (pour les personnes mariées)

Les Pompes funèbres Storz sont à votre disposition à tout moment – 24 h sur 24, le week-end, les jours fériés, la nuit. Conseils et aide en cas de décès: 032 342 64 44

Écouter – comprendre – aider: nous plaçons les personnes au centre de notre activité. Nos tâches sont de solliciter vos requêtes en faisant preuve d'empathie, de vous assister et de tout réaliser selon vos souhaits.

En cas de décès, vous devez savoir beaucoup de choses en tant que famille en deuil.

Il faut prendre des décisions et il y a beaucoup à faire. Il ne faut rien oublier – nous vous conseillons et aidons

- à informer les personnes, services et autorités compétentes et à tout coordonner (pasteur, prêtre, orateur de deuil, église ou locaux adéquats, cimetière, crématoire, etc.),
- à effectuer les formalités officielles (commune, office d'état civil, office des ensevelissements, etc.),
- à organiser, si vous le souhaitez, les obsèques et la cérémonie funèbre, l'imprimerie, les annonces dans les médias, les fleurs, le restaurant, le sculpteur, etc.
- à liquider les tâches privées, administratives (caisse de pension, caisse-maladie, compte bancaire/postal, résiliations, etc.).

Nous prenons le temps nécessaire pour un entretien personnel chez vous ou chez nous.